



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Chine

Question écrite n° 46143

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Guillet appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le problème du remboursement des titres émis par la Chine au début du siècle et portés actuellement par des épargnants français. Ces emprunts ont été émis de 1903 à 1925. Le paiement des intérêts a été suspendu après la Première Guerre mondiale puis a repris sporadiquement pour s'interrompre définitivement en 1986. Sachant que des contentieux du même ordre ont débouché sur des accords entre la Chine et les États-Unis et la Grande-Bretagne, il souhaiterait connaître les solutions que le Gouvernement envisage afin que soient indemnisés rapidement les épargnants français injustement spolies.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères sur le problème du remboursement des titres émis par la Chine au début du siècle et portés actuellement par les épargnants français. Le contentieux franco-chinois porte de façon plus générale sur des emprunts, des biens privés et des créances dont le montant total s'élevait en 1986 à 8,5 milliards de francs, soit plus de 10 milliards aujourd'hui. La question de l'indemnisation a été relancée par la France au cours de l'année 1995, le contexte des relations économiques et politiques s'avérant plus favorable. Une délégation chinoise a d'ailleurs été reçue par la direction des Français à l'étranger le 8 décembre 1995. Une mission française s'est ensuite rendue à Pékin les 25 et 26 mars 1996 afin de reprendre les négociations. Malgré un accord sur le règlement global de cette question, les propositions sont restées trop éloignées de part et d'autre pour qu'un règlement définitif puisse être trouvé. Lors de la visite du Premier ministre chinois en avril dernier, le ministre a soulevé ce problème auprès de ses interlocuteurs qui ont confirmé leur intention de poursuivre les négociations. De nouvelles propositions ont depuis été présentées aux autorités chinoises, mais les positions respectives restent encore éloignées. Ce thème auquel le Gouvernement attache un grand intérêt sera à nouveau évoqué lors des prochaines visites ministérielles. La perspective de la visite en Chine du Président de la République, l'année prochaine, devrait aussi permettre de donner un nouvel élan à ces négociations.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guillet Jean-Jacques](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46143

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 1996, page 6392

**Réponse publiée le** : 13 janvier 1997, page 104